

« Étude sur les bénéfices de l'implémentation de l'Electronic Product Code (EPC) »

Communiqué de presse du projet Ecologistics

Luxembourg/Mons (B)/Saarbrücken (D), 2014-08-14

Dans la chaîne logistique, la visibilité permet de réduire les coûts de transport et par conséquent d'améliorer le prix de revient et l'impact environnemental. Les entreprises peuvent également améliorer leurs performances grâce au contrôle plus étroit du niveau de stock et à la préparation de commande plus rapide et efficace. Les codes produits universels permettent un suivi facile et fiable d'un objet en temps réel. Ceci est particulièrement intéressant pour le transport et la *supply chain* des PME, car les technologies disponibles aujourd'hui offrent des solutions flexibles, ne nécessitent pas d'investissements importants et ont un grand potentiel.

Pour suivre et capturer automatiquement des données concernant les objets dans la chaîne logistique en temps réel, le projet Ecologistics utilise l'EPC (Electronic Product Code) de GS1 EPC Global Network, en combinaison avec des tags RFID apposés sur les objets transportés. La technique RFID permet une lecture automatique même si les objets sont empilés dans des cartons ou des palettes.

D'après les discussions entre des directeurs d'entreprises et des experts de GS1, les bénéfices de l'implémentation de l'EPC seraient plus importants que les coûts engendrés. Toutefois, beaucoup de sociétés, surtout des PME l'ignorent encore.

Plusieurs sociétés dans divers secteurs en Europe évaluent actuellement le rapport coûts-bénéfices de l'EPC. Les analyses réalisées par Ecologistics ont démontré des résultats surprenants. Voici quelques histoires.

Une société luxembourgeoise, leader du secteur des fournitures de bureau, offre près de 1 600 références de produit. Le B2B est son activité principale, mais elle réalise aussi quelques ventes en B2C. Lors de l'étude effectuée dans le cadre d'Ecologistics, nous avons examiné les flux administratifs, la gestion des commandes ainsi que les activités logistiques. Toutes ces activités doivent être flexibles et rapides pour distribuer les fournitures de bureau dans des délais très courts, situés entre 24 et 48 heures. Une analyse de plus de 30 commandes a prouvé que toutes les commandes étaient livrées à temps et ne comportaient aucune erreur. Par contre, nous avons constaté que souvent les quantités en stock dans l'entreprise et chez ses fournisseurs ne sont pas suffisantes pour satisfaire des demandes, ce qui entraîne des coûts supplémentaires d'approvisionnement et de livraison. Avec le code EPC, la société pourrait presque réduire ces coûts à zéro. Beaucoup de transports inutiles pourraient donc être évités. La société a l'intention d'installer un système de préparation de commande complètement informatisé, que l'introduction de l'EPC pourrait rendre plus efficace.

Une société belge, active dans la distribution de médicaments et de produits paramédicaux, a développé son propre système de distribution à destination de plus de 200 officines et magasins cosmétiques. En fonction des quantités, la préparation de commande est automatique ou manuelle. La tournée de livraison est optimisée et les produits sont livrés avec un taux d'erreur très faible. Dans

Le secteur du médicament, un processus de retour de produit est déclenché quand la date de péremption est dépassée ou quand un produit est retiré du marché. Le code utilisé afin d'identifier un produit dans le secteur pharmaceutique est le CNK (*Code National Kode*). La gestion des codes CNK est assurée par l'Association pharmaceutique belge. Quant aux produits paramédicaux, le code utilisé est bien souvent un code EAN13. Le code EAN13 permet aussi une identification univoque du produit concerné. La gestion des codes EAN13 est assurée par GS1. Un standard universel pour l'ensemble des produits serait donc une facilité pour le processus de commande et de distribution. Un code produit unique permettrait également d'améliorer le processus de transaction, qui est actuellement encore basé sur les échanges par e-mail ou par courrier.

SAVE-THE-DATE

Le 14 octobre prochain, à partir de 13 h 30, les partenaires du projet Ecologistics organisent une conférence sur la traçabilité à Brussels44Centre, simultanément avec l'événement *The European Forum of Logistics Clusters*. Le sujet de la conférence sera la valeur ajoutée des TIC et des standards de GS1 dans la traçabilité de la chaîne logistique.

Un partenariat européen

Ecologistics est cofinancé par l'Union européenne à travers le programme Interreg IV B Europe du Nord-Ouest. Les partenaires wallons sont également cofinancés par la Wallonie. Le projet est coordonné par l'Université de Mons. Les autres acteurs wallons du projet sont Multitel, un centre de recherche montois, Eurometropolitan e-Campus, un organisme de formation basé à Tournai, le pôle de compétitivité Logistics in Wallonia et le Forem. Ecologistics bénéficie également des compétences des *clusters* d'entreprises français Euralogistic et i-Trans, de GS1, un organisme de standardisation, du centre de recherche luxembourgeois Henri Tudor, d'IPL, un organisme de formation allemand, de l'École centrale de Lille et de l'Université technique d'Eindhoven.

Pour plus d'information

www.ecologistics-project.eu

Bertrand Tiberghien (+32 65 34 28 39)

info@ecologistics-project.eu